

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

VERSION 2

Le jeudi 22 décembre 2022

à 13 h 30

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 15 décembre 2022

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le jeudi 22 décembre 2022, à 13 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Emmanuel Tani-Moore

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
VERSION 2**

Le jeudi 22 décembre 2022

à 13 h 30

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 22 décembre 2022 ainsi que l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 8 décembre 2022.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des points 20.24 à 20.37, 30.08, 30.09, 41.02 et 41.03.

Enfin, veuillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



**Assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
du jeudi 22 décembre 2022**

ORDRE DU JOUR

VERSION 2

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

03.02 Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 24 novembre 2022

20 – Affaires contractuelles

20.01 Service des technologies de l'information , Direction institutionnelle - 1227684007

Accorder un contrat de gré à gré à Conseillers en gestion et informatique CGI inc., par l'entremise de son entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), pour la prestation de services d'expertise dans le cadre de la migration de l'application SIMON de la version Oracle EBS 12.1.3 à la version 12.2.11 et ses plateformes afférentes, pour une durée maximale de 24 mois, soit du 22 décembre 2022 au 21 décembre 2024, pour une somme maximale de 2 366 357,96 \$, taxes incluses, plus des frais de gestion payables au MCN, d'une somme maximale de 86 231,25 \$, taxes incluses, à titre de courtier en infonuagique pour le compte des organismes publics

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.02 Service des technologies de l'information , Direction espaces de travail et services aux utilisateurs - 1229563007

Accorder un contrat de gré à gré à Les Solutions VICTRIX inc., par l'entremise de son entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), pour la prestation de services professionnels d'intégration de la suite bureautique Office 365, pour une durée de 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025, pour une somme maximale de 3 667 472,55 \$, taxes incluses, plus des frais de gestion payables au MCN, d'une somme maximale de 86 231,25 \$, taxes incluses, à titre de courtier en infonuagique pour le compte des organismes publics

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.06 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1229676001

Accorder un contrat de gré à gré au Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) pour la réalisation de services éducatifs dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la nature, ainsi qu'un service de location d'équipements de plein air d'hiver, pour une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2025 - Dépense totale de 639 468,55 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

20.07 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction - Gestion immobilière et exploitation - 1227157021

Accorder un contrat à Couverture Montréal Nord Ltée (lots 2, 3 et 4), pour un service d'entretien préventif et correctif de toitures pour divers bâtiments de la Ville de Montréal, pour une période de 48 mois, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026, avec une option de prolongation de 12 mois - Dépense totale de 4 137 917,16 \$, taxes incluses (contrat : 3 598 188,53 \$ + contingences : 539 728,33 \$) - Appel d'offres public 22-19500 (3 soum.)

Compétence d'agglomération : Acte mixte

20.08 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1229151006

Approuver un projet d'addenda modifiant la convention de gré à gré intervenue entre la Ville de Montréal et La Cité des Arts du Cirque (TOHU) afin d'en augmenter la durée jusqu'au 31 décembre 2023 et le montant maximal du contrat de 2 151 533, 23 \$ à 2 711 013,25 \$, taxes incluses

Compétence d'agglomération : Annexe du décret - Cité des Arts du cirque

20.09 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1227482031

Accorder un contrat de gré à gré à Tetra Tech QI inc. pour les services de maintenance du système CIDI d'une durée de trois ans pour une somme maximale de 1 103 760 \$, taxes incluses / Approuver un contrat de gré à gré de licence entre Tetra Tech QI inc. et la Ville et un contrat d'entiercement entre la Ville, Tetra Tech QI inc. et Lavery, De Billy, s.e.n.c.r.l., fournisseur unique

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.10 Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau - 1224185001

Conclure une entente-cadre avec Aqua Data inc pour l'achat de compteurs d'eau - Montant estimé de l'entente : 1 035 420,72 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19530 (3 soum., 1 seul conforme)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.11 Service des technologies de l'information , Direction infrastructures technologiques - 1225942004

Accorder un contrat à Bell Canada, pour le renouvellement de la maintenance du soutien technique des licences du logiciel Citrix, pour une période de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025, avec deux options de prolongation d'une année chacune, pour une somme maximale de 330 033,44 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19570 (1 seul soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.12 Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs -
1222610006

Ratifier un contrat entre la Ville de Montréal et la Société de transport de Montréal (STM) pour la location d'un maximum de huit autobus pour assurer des déplacements opérationnels pour les policières et policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans le cadre de la COP15, pour une somme maximale de 157 171,28 \$, contingences incluses (le tout exempt de taxes)

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants

20.13 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1227482036

Accorder un contrat à Les Excavations Lafontaine inc., pour la réhabilitation du collecteur de la rue de Rouen, entre les rues Dézéry et De Chambly - Dépense totale de 4 731 053,77 \$, taxes incluses (contrat : 4 113 959,80 \$ + contingences : 617 093,97 \$) - Appel d'offres public CP22011-182301-C - (3 soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.14 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1227482043

Accorder un contrat à Services Infraspéc inc., pour la réhabilitation du collecteur Lalande entre le boul. Gouin et le parc des Anciens-Combattants - Dépense totale 1 945 722,50 \$, taxes et contingences incluses (contrat : 1 768 838,64 \$ + contingences : 176 883,86 \$) - Appel d'offres public CP22057-190159-C (3 soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.21 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction des sports
- 1228475008

Approuver un projet d'addenda à la convention de contribution entre le Conseil du sport de l'île de Montréal et la Ville de Montréal (CG20 0311) pour soutenir le programme Du sport en plus / Approuver un soutien financier de 60 000 \$ au Conseil du sport de l'île de Montréal pour ce programme

Compétence Annexe du décret - Aide à l'élite sportive et événements
d'agglomération : sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale

20.22 Service du développement économique - 1229500001

Approuver un projet d'addenda 1 à la convention initiale de soutien financier entre l'Université de Montréal (et la Chaire UNESCO en paysage urbain) et la Ville de Montréal (CG21 0344), sans aucun changement au montant de contribution financière prévue afin d'ajuster la durée du projet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.23 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1228383013

Approuver un projet d'addenda à la convention de contribution financière initiale 2021-2024 (CG21 0619) avec ART3, Ateliers créatifs Montréal et Coop MADAAM et un addenda à la convention de contribution financière initiale 2022-2025 (CG22 0484) avec Ateliers Angus dans le cadre du Programme de soutien à la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes / Modifier la répartition budgétaire associée au volet 2

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.24 Service des technologies de l'information , Direction infrastructures technologiques - 1225942003

Accorder un contrat de gré à gré à Novipro inc., par l'entremise de son entente avec le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG), pour l'entretien, l'acquisition et les droits d'utilisation des logiciels IBM selon le programme du manufacturier « Passeport Avantage », pour la période du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024, pour une somme maximale de 1 887 252,99 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.25 Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire - 1227430002

Autoriser une dépense additionnelle de 40 250 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour la fourniture de pavés de granit aux fins du réaménagement de la rue Saint-Paul, de la rue Berri à la rue McGill dans le cadre du contrat accordé à Rock of Ages Canada inc. (CG16 0030), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 596 004,25 \$ à 1 636 254,25 \$, taxes incluses

Compétence Annexe du décret - Contributions municipales et gestion
d'agglomération : d'ententes et de programmes gouvernementaux pour la mise en valeur des biens, sites et arrondissements reconnus par la Loi sur le patrimoine culturel

20.26 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1228175001

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à 9190-8673 Québec inc. (Les Entreprises Roseneige inc.) pour le lot 1 et quatre contrats à Pépinière Jardin 2000 inc., pour les lots 2, 3, 4 et 5 pour la fourniture et la plantation d'arbres en 2023, l'arrosage et l'entretien de ces arbres, ainsi que le remplacement de certains arbres plantés sur une période s'échelonnant de 2023 à 2026 - Dépense totale de 10 517 229,20 \$, taxes incluses (contrats : 8 413 783,36 \$ + contingences : 841 378,34 \$ + variation des quantités : 1 262 067,50 \$) - Appel d'offres public 22-19495 (2 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.27 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1227482032

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Filtrum construction inc. pour la mise à niveau des dégrilleurs, des compacteurs et des convoyeurs à la Station des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépense totale de 77 242 470,01 \$, taxes incluses (contrat : 62 051 777,55 \$ + contingences : 12 410 355,51 \$ + provision : 1 630 586,95 \$ + bonus : 1 149 750 \$) - Appel d'offres public SP22003-168520-C (3 soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.28 Service de la stratégie immobilière - 1224565004

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue du locateur Développement Olymbec inc., pour un terme de 10 ans, soit du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2033, un espace de 125 549 pieds carrés (11 663,9 mètres carrés) situé au 8491-8525, rue Ernest-Cormier à Montréal, pour les besoins du centre de formation du Service de police de la Ville de Montréal, pour une dépense totale de 23 691 886,77 \$, taxes incluses, et un coût de travaux total de 16 792 474,60 \$, taxes incluses / Autoriser les virements en 2023 et les ajustements à la base budgétaire pour les années 2024 et les suivantes du Service de la stratégie immobilière et du Service de la gestion et de la planification des immeubles

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants

20.29 Service de l'urbanisme et de la mobilité - 1228514005

Approuver la fin des activités de surveillance, de contrôle et d'enquêtes du Bureau du taxi de Montréal (BTM) au 31 décembre 2022 / Approuver la prolongation de l'entente-cadre et de la convention de prêt de services intervenues entre le BTM et la Ville de Montréal (CG20 0685) pour une durée de deux ans, à compter du 1^{er} janvier 2023 / Approuver les projets d'addendas modifiant l'entente-cadre et la convention de prêt de services

Compétence Transport collectif des personnes
d'agglomération :

20.30 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1228994010

Autoriser la modification à la répartition de l'enveloppe de 7 M\$ reçue du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations pour le plan de relance II du centre-ville afin qu'une somme de 600 000 \$ soit de la compétence de la ville centre

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.31 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1228009015

Autoriser une dépense additionnelle de 169 473,15 \$, taxes incluses, à titre de contingences, pour la réalisation des travaux de construction du lot L0501 « Charpente métallique » pour le projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal, dans le cadre contrat accordé à Summa Métal Architectural et Structural inc. (CG20 0447), majorant ainsi le montant total du contrat de 974 470,61 \$ à 1 143 943,76 \$, taxes et contingences incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.32 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1228009016

Autoriser une dépense additionnelle de 1 404 424,22 \$, taxes incluses, à titre de contingences, pour la réalisation des travaux de construction du lot L2601 « Électricité », pour le projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Les installations électriques Pichette inc. (CG20 0387), majorant ainsi le montant total du contrat de 17 033 042,79 \$ à 18 437 467,01 \$, taxes et contingences incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.33 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1228009017

Autoriser une dépense additionnelle de 199 446,02 \$, taxes incluses, à titre de contingences, pour la réalisation des travaux de construction du lot L2701 « Communication et sécurité », pour le projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Informatique Pro-Contact inc. (CG20 0443), majorant ainsi le montant total du contrat de 764 543,07 \$ à 963 989,08 \$, taxes et contingences incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.34 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1228009014

Autoriser une dépense additionnelle de 193 168,44 \$, taxes incluses, à titre de contingences, pour la réalisation des travaux de construction du lot L0176 « Échafaudages », pour le projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Échafauds Plus (Laval) inc. (CG21 0142), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 480 958,07 \$ à 1 674 126,52 \$, taxes et contingences incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

30.06 Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire - 1228986008

Approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal de la construction du poste d'Anjou à 315 kV et d'une ligne de transport à 315 kV, située près du boulevard Viau sur le territoire de la Ville de Montréal

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

30.07 Service de la stratégie immobilière - 1224435004

Approuver la modification à l'intervention financière du sommaire 1174435008 dans le but de corriger la catégorie d'actif, la compétence et tous les coûts attribués au lot aujourd'hui connu comme étant le lot 6 386 715 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin qu'il soit identifié comme réserve foncière

Compétence d'agglomération : Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du plan de gestion de ces matières

30.08 Service de l'habitation - 1229531004

Autoriser l'octroi d'un prêt patient sans intérêts de 5,135 M\$ pour une période de 35 ans à l'Office municipal d'habitation de Montréal pour faire l'acquisition d'immeubles totalisant 86 logements dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et ainsi contribuer à la préservation du parc de logement social / Approuver la convention de prêt entre la Ville et l'Office Municipal d'habitation de Montréal / Autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer tout acte hypothécaire, conformément aux paramètres énoncés dans la convention de contribution de prêt / Autoriser une dépense d'actualisation de 3 434 515,14 \$ liée au prêt sans intérêts

Compétence d'agglomération : Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri

30.09 Service de l'habitation - 1228018004

Adopter une résolution désignant les immeubles sur lesquels le droit de préemption est exercé pour une durée de 10 ans et qui peuvent être ainsi acquis aux fins de logement social

Compétence d'agglomération : Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri

41 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement

41.01 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1223277003

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins de l'exploitation du site de la ferme écologique, de l'érablière et des terres du Grand parc de l'Ouest - secteur Cap-Saint-Jacques ainsi que des terres du Grand parc de l'Ouest - secteur du parc agricole du Bois-de-la-Roche

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

41.02 Service du greffe - 1223599002

Avis de motion et dépôt - « Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions et comités du conseil d'agglomération (RCG 06-053) » aux fins de modifier la liste des motifs d'absence sans pénalité

Compétence d'agglomération : Acte mixte

41.03 Service de l'habitation - 1228018006

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'exercice du droit de préemption aux fins de logement social (RCG 20-013)

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux
d'agglomération : sans-abri

42 – Adoption de règlements

42.01 Service des finances , Direction des revenus - 1223843010

Adoption - Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2023)

42.02 Service des finances , Direction des revenus - 1223843011

Adoption - Règlement concernant la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2023)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

42.03 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1223843013

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les dépenses mixtes (RCG 06-054)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

42.04 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1229135002

Adoption - Règlement sur les tarifs de l'agglomération (exercice financier 2023)

42.05 Service des affaires juridiques - 1223302005

Adoption - Règlement déterminant les dispositifs permettant l'accès à l'immeuble de la cour municipale sans être assujéti aux contrôles de sécurité

Compétence Cour municipale
d'agglomération :

44 – Rapport de consultation publique / Adoption du règlement d'urbanisme

44.01 Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme -
1227154003

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) » afin de protéger les terrains appartenant à la Ville de Montréal dans le campus Hubert-Reeves et près du marais IPEX

Compétence Annexe du décret - Répertoire des milieux naturels protégés
d'agglomération :

44.02 Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme -
1227154001

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) »

Compétence Annexe du décret - Répertoire des milieux naturels protégés
d'agglomération :